

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-951/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion au titre de l'année 1968 du personnel des cadres territoriaux.

n° 69-951/SG/FP

Ministère MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE	Date de publication 19 juin 1969
Numéro JO n° 14 du 10/07/1969	Date du numéro 10 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1968, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DE L'ADMINISTRATION GENERALE a)Cadre des rédacteurs Pour rédacteurs de 1er classe, 1er échelon : M. Moussa Louis Abdillahi, pour compter du 1er juin 1968 (Finances). b)Cadre des commis des S.A.F. Pour commis principaux 1er échelon : M. Daher Djama Robleh, pour compter du 12 août 1968 (District de Djibouti). c)Cadre des expéditionnaires d'administration Pour expéditionnaires principaux 1er échelon : M. Omar Ibrahim Hadom, pour compter du 1er mai 1968 (Fonction! publique). Pour expéditionnaires de 1re classe, 1er échelon : M. Hassan Bouh Boudin, pour compter du 10 mars 1968 (District de Djibouti) ; M. Abdoulkader Mohamed Hariro, pour compter du 1er décembre 1968 (Cercle de Tadjourah). d)Cadre des plantons Pour plantons principaux 1er échelon : M. Elmi Amine Ahmed, pour compter du 1er octobre 1968 (Enseignement). Pour plantons de 1re classe, 1er échelon : M. Abdallah Abas Houmed, pour compter du 1er janvier 1968 (Enseignement), ancienneté conservée : un an. Sont promus, au titre de l'année 1968, pour compter des dates ci-après indiquées les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DE L'ADMINISTRATION

GENERALE a)Cadre des rédacteurs Moussa Louis Abdillahi		2e cl	
– 4e éch.	1re cl – 1er éch.	1-6-68	Finances
b)Cadre des commis des S.A.F. Daher Djarna Robleh		1er cL	
– 3e éch.	Ppal – 1er éch.	12-8-68	Distr.
Djibouti c)Cadre des expéditionnaires d'Administration Omar Ibrahim Hadom		1er cl – 3e	
éch.	Ppal – 1er éch.	1-5-68	Fonction
publ. Hassan Bouh Boudin		2° cl	
– 3e éch.	1 cl		
– 1° éch.	10-3-68	Distr. Djibouti Abdoulkader Mohamed	
Hariro		2° cl	
– 3e éch.	1 cl		
– 1° éch.	1-12-68	Cerc. Tadjoura d)Cadre des plantons	
Elmi Amine Ahmed		1re cl – 3e éch.	Ppal – 1er
éch.	1-10-68	Enseignement Abdallah Abas Houmed	2e

cl – 3e éch.
anc. cons. un an

1re cl – 1er éch.

1-1-68

Enseignement